

Rwanda: décès en prison au Sénégal d'un condamné du TPIR

Le Figaro, 2 septembre 2020

Un ancien haut responsable rwandais condamné par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour son rôle dans le génocide des Tutsis en 1994 est décédé dans une prison sénégalaise où il purgeait sa peine, a-t-on appris mercredi 2 septembre de source judiciaire.

« *Je confirme le décès d'Edouard Karemera au Sénégal. La cause nous est encore inconnue* », a indiqué à l'AFP Ousman Njikam, porte-parole du Mécanisme de l'ONU pour les Tribunaux pénaux internationaux (MTPI), la structure chargée d'assurer les fonctions résiduelles du TPIR qui a fermé ses portes fin 2015.

Selon un ancien ministre rwandais acquitté par le TPIR, M. Karemera, qui était « *malade depuis quelques jours* », est décédé mardi matin à l'âge de 69 ans. Il avait été transféré en 2017 au Sénégal et était détenu dans la prison de Sébikotane, en pé-

riphérie de Dakar.

Edouard Karemera était en 1994 ministre de l'Intérieur et vice-président du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND) au pouvoir. M. Karemera avait été jugé par le TPIR conjointement avec l'ex-président du MRND, Matthieu Ndirumpatse. Le 29 septembre 2014, la chambre d'appel du TPIR avait confirmé la peine de perpétuité prononcée à leur encontre en première instance.

800.000 morts

La chambre d'appel avait annulé quelques conclusions de la chambre de première instance. Mais elle avait confirmé la culpabilité des deux anciens responsables pour crimes de génocide et crimes contre l'humanité, des crimes perpétrés à travers le pays en 1994 par des membres de leur parti, en particulier les fameux mi-

liciens Interahamwe du MRND qui furent les principaux bras armés du génocide. Le génocide a fait environ 800.000 morts entre avril et juillet 1994, essentiellement parmi la minorité tutsi, mais aussi chez les Hutu modérés, selon l'ONU.

À l'origine, les deux responsables du MRND étaient jugés avec l'ancien secrétaire général du parti Jo-

seph Nzirorera, et l'ancien ministre de l'Éducation André Rwamakuba, qui était membre d'un parti d'opposition. Mais M. Rwamakuba a finalement été poursuivi dans un procès séparé qui a conduit à son acquittement le 20 septembre 2006. M. Nzirorera est pour sa part décédé de maladie en juin 2010, en cours de procès.